

VOEUX DU MAIRE

Samedi 21 janvier 2023

- ✓ *Monsieur Pascal DEMARTHE, Conseiller régional, Président de la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme, Maire d'Abbeville,*
- ✓ *Madame Julie VAST Conseillère départementale*
- ✓ *Madame Nadine TAHON, Maire honoraire,*
- ✓ *Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations,*
- ✓ *Mesdames, Messieurs.*
- ✓ *Je voudrais également saluer Mme Annie LEPLOMB, récemment nommée Maire de Bellancourt en remplacement de Brigitte KOCH, pour sa présence à notre cérémonie des voeux .*

-O-O-O-

C'est avec beaucoup d'émotion et de plaisir que nous vous accueillons en cette fin d'après-midi, dans notre salle communale pour cette cérémonie des vœux, cérémonie que nous souhaitons moment de partage et de convivialité.

La crise du COVID ne nous a pas permis de nous réunir en 2021 et en 2022. C'est donc pour certains conseillers leur première cérémonie des vœux depuis leur élection en mai 2020.

Je souhaite donc, pour ceux qui ne les connaissent pas tous et pour les nouveaux habitants, vous les présenter :

- Pascal, le premier adjoint, chargé des finances*
- Philippe, le deuxième adjoint, chargé de la voirie, des bâtiments et de la gestion de Patrick, notre employé communal .*
- Jacky, le troisième adjoint, chargé de la gestion de la salle communale et de la communication.*

Les autres membres du conseil

Les plus anciens : Marie Claire, Patricia, Véronique, Jean Marie et excusé, Marc, absent cette semaine de la région.

Les petits nouveaux, tous en activité, pour redonner un nouveau souffle au conseil, Aline, Cindy, Floriane, Jean Michel, Jérôme et Sébastien.

En ce début d'année, au nom de toute cette équipe municipale, je vous souhaite à vous et à vos proches, une bonne et heureuse année, une année de joie, de santé et de réussites dans les projets qui vous tiennent à cœur.

Il est bon de rappeler qu'un maire doit pouvoir s'appuyer sur ses collègues du conseil municipal, adjoints et conseillers. Nous sommes tous engagés dans un mandat local où notre énergie, notre disponibilité et notre solidarité sont très sollicitées. C'est un grand réconfort de pouvoir compter sur eux et je les en remercie.

La commune est le principal maillon démocratique de proximité. C'est vers elle, que se tournent en premier les habitants.

Les maires, les élus, tentent, dans la mesure des moyens qui sont les leurs, d'apporter des réponses concrètes à leurs attentes quotidiennes. Il s'agit là de l'essence même de notre fonction d' élu.

Je ne voudrais surtout pas oublier de remercier les agents communaux pour leur engagement de tous les jours au service de la population, Adèle, Patrick et Valérie.

Je vous propose maintenant de vous donner un bilan de l'action de votre municipalité pour cette première partie de mandat.

Dans notre profession de foi, dans le domaine de la voirie, trois principaux projets ont été évoqués.

En premier le recalibrage de la VC 201 reliant Caours à Vauchelles les Quesnoy jusque la route départementale 925.

La proposition technique proposée par les services de la communauté d'agglomération et par le cabinet latitudes, validée par le conseil municipal, consistait en la réalisation de poutres en rives de chaussée et la réalisation d'une couche de roulement en enrobés coulés à froid, solution technique la plus adaptée en rapport à la forte pente et au trafic relativement important de cette voie communale.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise COLAS pour un montant d'environ 292 000€ avec une participation financière de la Communauté d'agglomération à hauteur de 60 000€ pour la couche de roulement et un abondement de 20 % de notre enveloppe communale. C'est un investissement important pour la commune, mais nécessaire pour assurer la pérennité de cette voie.

En second, l'agrandissement du cimetière de Caours.

Ces travaux, confiés à l'entreprise COLAS ont consisté à la réalisation d'allées en enrobé, délimitées par des bordurettes, ainsi que la mise en place de pavés béton pour indiquer l'emplacement des concessions.

Les aménagements paysagers ont été confiés à l'entreprise TRANCART espaces verts et l'élagage des trois arbres situés à proximité à l'entreprise ELAG CONSEIL.

Le montant global de l'opération est de l'ordre de 23 400€ TTC, la commune ayant obtenu une subvention de l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux pour un montant de 6 300€ et une subvention du conseil départemental, dans le cadre du dispositif communal de la politique territoriale pour un montant de 7 000€.

Ce projet a permis de créer 24 nouveaux emplacements avec la possibilité d'en créer 28 autres à moindre coût.

En lien avec cette opération, un nouveau règlement de la gestion des deux cimetières a été rédigé, il est disponible sur notre site internet.

Le troisième projet, le plus conséquent, est la mise en souterrain de l'ensemble des réseaux de la route départementale 82, la rue des Prés, depuis l'entrée de l'Heure jusque la sortie vers Millencourt, ce qui représente environ 2,200 kms, ainsi que la rue de l'Ermitage.

Initialement, il était prévu de réaliser ce projet en quatre tranches annuelles, mais deux motifs ont modifiés cette décision, la première concerne les perturbations de la circulation pendant quatre ans, la deuxième est d'ordre financier, les prix ne

pouvant être fermes que pendant 2 ans. Il a donc été décidé de réaliser ces travaux en une seule fois ; ils ont débuté fin mars de l'année dernière et devraient s'achever au printemps

Des conventions ont été signées entre la Commune et la Fédération Départementale d'Energie de la Somme, maître d'ouvrage, l'entreprise Santerne étant chargée de la réalisation de ce projet.

Le coût total est de l'ordre de 1 290 000 € TTC avec une participation de la commune légèrement supérieure à 600 000 €.

La commune, n'ayant plus de prêts en cours, un contrat de prêt a été signé en début d'année 2022, à un moment où les taux d'intérêt étaient encore attractifs, avec le crédit agricole, après consultation, pour le montant global de l'opération.

Ce changement de mode d'éclairage des lampes sodium aux leds devrait nous faire baisser de moitié le coût de fonctionnement pour cette partie rénovée, un résultat important dans la conjoncture énergétique actuelle.

Il est bon de noter l'excellent relationnel des personnels de l'entreprise lors de leurs interventions chez les particuliers, d'après les retours que j'ai eus de la population concernée.

Sans rentrer dans les détails, en 2022, la municipalité a procédé à l'achat d'une tondeuse, d'une débroussailleuse, ainsi que d'un sèche mains pour la salle communale.

A noter également l'installation d'une boîte à livres par la société C.Commode sur le poste de transformation face à l'école. La boîte à livres est une petite bibliothèque de rue où chacun peut déposer ou emprunter des livres gratuitement. En déposant ou en empruntant un livre dans une boîte à livres, vous lui donnez une seconde vie tout en respectant l'environnement.

En ce qui concerne les manifestations et événements de 2022

A l'initiative de certains conseillers et après accord du conseil, ont été distribuées des galettes des rois et des bouteilles de cidre aux aînés de plus de 65 ans.

En mars, la Région et les fédérations de chasse et de pêche ont organisé l'opération Hauts de France Propres La commune y a participé le samedi 19 mars comme chaque année avec un record de participants, 35, dont plusieurs membres de Caours Association Retraite Sportive.

Le spectacle habituellement proposé aux enfants à Noël, n'ayant pas eu lieu en décembre 2021, suite à la crise du COVID, le conseil a décidé de proposer en remplacement un spectacle à Pâques, intitulé le « printemps arrive » par la compagnie scène et vision. Une trentaine d'enfants, accompagné de leurs parents ont assisté à cette représentation et à cette occasion, des chocolats de Pâques, provenant de la Brûlerie à Abbeville, leur ont été distribués.

Le samedi 30 avril, à l'initiative de Marc Delamarlière, un voyage à Giverny a été organisé avec visite du musée des impressionnistes, de la maison et des jardins de Claude Monet. Cette journée a été fort appréciée par les 24 participants et a permis aussi un très bon moment de convivialité. Je ne manquerai pas d'informer Marc, à son retour qu'il peut renouveler cette initiative et proposer une nouvelle sortie.

Le 11 septembre, le grand prix de la Somme cycliste a traversé notre village. Je souhaitais remercier les conseillers ou habitants qui ont apporté leur concours en tant que signaleurs au passage des coureurs.

Le vendredi 21 octobre, les parents d'élèves du regroupement pédagogique intercommunal Caours Neufmoulin ont organisé un défilé dans la commune d'enfants et de parents déguisés jusque la propriété de M. et Mme FLANDRIN, qui avaient très gentiment permis l'installation de différents stands ou ateliers destinés aux enfants et animés par des parents d'élèves ou des membres sympathisants. Dans la soirée, un repas, dans la salle communale, a réuni, autour d'un excellent couscous, 130 convives.

Lors d'une réunion du conseil municipal, la réalisation de décorations de Noël a été décidée et programmée fin 2021. Des ateliers créatifs ont ainsi permis avec le renfort d'habitants et de quelques enfants de créer un certain nombre de sujets qui ont pu être installés à différents endroits de la commune, mais aussi dans la salle des fêtes. Un grand merci à Aline, Jérôme et Sébastien, qui ont été les éléments moteur de cette opération, avec une mention spéciale à Sébastien qui a réalisé dans un premier temps un magnifique traîneau avec son renne et pour cette année un superbe chalet digne des plus beaux décors de Disney !

En ce mois de décembre, le Père Noël a pu enfin faire son retour dans notre commune les bras chargés de cadeaux pour nos jeunes caoursiens et caoursiennes. Un spectacle de clowns, intitulé « dans la peau d'un clown » joué par la compagnie Dukreol, avait précédé l'arrivée du Père Noël et quelques friandises et boissons ont été distribués aux enfants en fin de soirée. Malheureusement le COVID m'a empêché de participer à cet instant ludique. C'était sûrement une punition, je pense ne pas avoir été assez sage durant cette année 2022.

Suite à une décision du conseil, dorénavant, le choix est laissé aux aînés de la commune de plus de 65 ans entre un repas ou un colis. Pour 2022, 36 personnes ont participé au repas organisé à la salle communale par la Drucatière et 79 colis simple ou double ont été distribués.

Sur le plan sportif, notre commune possède deux associations, l'association sportive de Caours-l'heure, pour la pratique du tennis, qui vient de fêter ses 30 ans d'existence et Caours Association Retraite Sportive, pour la pratique de la marche nordique ou le footing.

L'Association Sportive, qui compte 35 adhérents, a participé à trois championnats départementaux :

Le championnat automne/hiver avec une première place à la clef en troisième division et donc une montée pour cette année en deuxième

Le championnat été, en troisième division, et une deuxième place derrière le Racing Club Amiénois

Le championnat des plus de 45 ans, en première division et une deuxième place également derrière l'Amiens Athlétic Club.

A cela s'ajoute le traditionnel tournoi open, en juin, avec 46 participants, dont la moitié de joueurs de troisième série, et le tournoi interne réservé aux joueurs du club.

De gros travaux de rénovation du club house / buvette ont été réalisés par les bénévoles du club.

Je voudrais en profiter pour remercier Véronique et Jacques, qui avaient pris la succession de Marie Pierre et Bernard, qui ont mis toute leur énergie pendant plusieurs années au service de cette association, et qui ont souhaité quitter la direction du club.

La deuxième association, Caours Association Retraite Sportive, a pour but de développer la pratique des activités physiques des personnes de plus de 50 ans sous forme de marche nordique ou de footing.

Cette association devrait participer, cette année à octobre rose et permettre ainsi à notre commune de rejoindre le nombre déjà très important des communes de la CABS qui participe à cette mobilisation contre le cancer.

Je ne voudrais pas oublier aussi de vous rappeler que des cours collectifs de yoga sont également proposés par Mme Marie Vandycke ; ces cours se déroulent à la mairie le lundi en fin de journée et le samedi dans la matinée.

Dans le domaine de l'information,, notre site internet a été complété par une page facebook, à l'initiative des plus jeunes du conseil et gérée, principalement par Aline et Adèle. A chaque génération, son moyen de communication !

Quelques mots concernant notre Regroupement Pédagogique Intercommunal Caours Neufmoulin.

Après le regrettable et malheureux échec de l'élargissement de ce RPI avec la commune de Drucat, je ne reviendrai pas sur les détails, je souhaite remercier le Président de la communauté d'agglomération Pascal Demarthe et la vice présidente Anne Marie Dorion, chargée des affaires scolaires pour leur engagement, qui a permis à la rentrée de septembre 2022 de maintenir nos deux classes à l'école de Caours. Pour la prochaine rentrée, nos effectifs sont stables, voir même en très légère augmentation.

Concernant notre site archéologique, une visite a eu lieu le 13 avril en présence de Pascal Demarthe, Président de la communauté d'agglomération, de Stéphane Haussoullier, Président du Département, accompagné de Julie Vast, conseillère départementale. Dans le cadre de l'action Vallée de la Somme, Vallée idéale, le site de Caours, très attractif, notamment avec la proximité de la traverse du Ponthieu, devrait faire l'objet d'une protection et d'une valorisation pour l'ouvrir au grand public.

Pour information, le dispositif « participation citoyenne » mis en place en 2018 et un peu mis entre parenthèses depuis le départ du lieutenant Pred'homme, va être réactivé en ce début d'année à l'initiative de l'adjudant chef Hardy, commandant la communauté de brigades d'Abbeville. Une réunion est programmée le 30 janvier

à la mairie de Cambron.

*Je tiens à vous signaler la recrudescence des vols dans notre secteur, à Buigny l'abbé, à Drucat et un dans notre commune le week-end dernier.
Donc soyez vigilants.*

Autre information, notre commune fait partie des 50 communes, représentant le territoire du projet Pays d'art et d'histoire Ponthieu Baie de Somme. Un dossier de candidature au label Pays d'art et d'histoire a été confectionné permettant ainsi

d'affirmer la valeur historique et architectural de ce territoire, au même titre que sa valeur environnementale et paysagère.

Un exemplaire de ce dossier de candidature, d'une grande richesse, est consultable en mairie.

La Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme travaille actuellement avec l'ensemble des élus à l'élaboration d'un projet de territoire.

Dans ce cadre a été programmée une période de consultation de l'ensemble des habitants de cette collectivité, afin, notamment, de mesurer le degré de connaissance des compétences de la communauté d'agglomération, mais aussi d'offrir un espace libre sur l'avenir de notre territoire.

Le questionnaire est disponible sur internet, mais également sur des formulaires papier. Cette consultation se déroule jusqu'au 31 janvier.

Des formulaires et des flyers sont disponibles dans cette salle.

Dernier point d'actualité, le recensement de la population de notre commune vient de commencer. Une lettre vous informant de ce recensement vous a été transmise vers le 10 janvier et la notice officielle avec vos codes confidentiels de connexion sur internet viennent de vous être distribués. Ce document doit être complété et envoyé, dans la mesure du possible, pour le 24 janvier. Seules, les personnes ne possédant pas internet, pourront recevoir un questionnaire papier. C'est Adèle, notre secrétaire de mairie, qui est chargée du suivi de ce recensement.

Comme vous l'avez remarqué, nos gros dossiers prévus d'être réalisés au cours des six années de notre mandat, l'ont été avant mi-mandat, je vous rassure le conseil municipal ne va pas se tourner les pouces, d'autres projets sont en cours de réflexions.

Toujours dans le domaine de l'éclairage public, les lampadaires de type boule ne seront plus autorisés à partir de janvier 2025, suite aux impacts négatifs sur la biodiversité nocturne, mais aussi influant fortement sur la consommation d'énergie de la commune entraînant un gaspillage énergétique conséquent.

De ce fait, ces lampes au sodium, que l'on trouve rue de la Briqueterie et rue Verte, seront remplacées par des luminaires de type Leds.

Ces travaux d'un montant de 41 973 € TTC seront financés par la Fédération Départementale d' Energie à hauteur de 21 145 €, par une aide de 13 220 € du Département de la Somme et par une contribution de la commune de 7 608 €.

Autre projet : le remplacement de la passerelle piétons qui relie la rue de la Ferme à la rue du Grand Pont .

A la demande de la Préfecture, avec l'appui du CEREMA (centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement et l'aménagement) concernant le programme national pont, une mission a été confiée à un bureau d'études spécialisé pour vérifier nos ouvrages.

Lors de cette visite, il a été constaté que cette passerelle présentait de graves désordres pouvant entraîner un potentiel danger pour les piétons, les cyclistes, voir les cavaliers qui l'emprunteraient. La Sous Préfecture nous a donc demandé expressément d'interdire son accès.

Un dossier pour son remplacement est en cours d'élaboration, différents dossiers de demande de subventions ont été transmis à l' Etat dans le cadre de la dotation de soutien à l' investissement local, à la Région dans le cadre du fonds d'appui aux projets locaux des communes rurales des Hauts de France et au Département au

titre de la politique territoriale 2022/2024 et des aides aux communes.

Pour revenir à la rue des Prés, les travaux de mise en souterrain des réseaux s'achevant, la modernisation des trottoirs va pouvoir être programmée par tranche en fonction des disponibilités budgétaires de la commune.

Une réflexion sera également menée sur les mesures de sécurité pouvant être envisagées sur cet axe principal.

Le conseil a également validé le remplacement de l'ancienne tondeuse autoportée par une tondeuse Kubota du même type pour un montant de 10 400 €.

Concernant les manifestations et événements pour cette nouvelle année l'ensemble des activités de l'année écoulée sera reconduit. Toutefois d'anciennes manifestations, qui n'ont pu avoir lieu à cause de la crise sanitaire, seront de retour, la chasse aux œufs à Pâques, la réderie organisée par la société de chasse « la sauvegarde » le 11 juin et le trail « Caours en foulée » le 25 juin.

Le théâtre du Gourdin se produira le samedi 11 février dans notre salle communale en interprétant une pièce intitulée « Papa, faut qu'on parle »

Une dernière bonne nouvelle : la réouverture du restaurant situé rue des Prés sous l'intitulé restaurant Ninette , le surnom de sa cheffe, Mme Spiecher.

Je vous invite à redécouvrir ce lieu emblématique de la commune relooké avec beaucoup de goût, goût que vous pourrez retrouver dans vos assiettes sous forme de plats traditionnels ou plus exotiques.

-O-O-O-

Pour conclure, quelques remerciements :

Aux collectivités qui nous apporte leur aide dans la gestion de nos dossiers, que ce soit d'un point de vue administratif, technique ou financier, l'Etat, le Conseil Départemental et la Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme.

Merci aux professeurs des écoles et à l'ensemble du personnel accompagnant pour leur implication dans l'éducation de nos enfants, ainsi qu'au personnel de la communauté d'agglomération pour la qualité des services complémentaires (la cantine et la garderie) .

Merci aux présidents et aux bénévoles des associations, ainsi qu'aux membres de la commission d'action sociale pour leur investissement dans la vie du village.

Merci à Mme Laurence Malaurie, correspondante de presse au courrier picard, d'être présente en cette fin d'après midi, malgré de multiples autres sollicitations.

-O-O-O-

L'action municipale n'est pas un long fleuve tranquille, elle est parfois ardue, mais elle est passionnante et nous devons faire confiance à l'avenir, malgré les crises et les actes de violence auxquels nous sommes confrontés, porter nos projets avec toujours une exigence de qualité et d'intérêt du service public.

Ayons également une pensée pour ceux qui souffrent, mais aussi pour ceux qui nous ont quittés en 2022 : Mme Maguy Bellard, ancienne conseillère et membre du CCAS, M. Lionel Sulinski et M. Dominique Bellavoine.

Pour mettre fin à ce discours assez complet et j'espère pas trop ennuyeux, je voudrai vous renouveler avec l'ensemble de l'équipe municipale, tous nos vœux de bonheur et de réussite pour vous, pour vos proches et surtout des vœux de bonne santé .

BONNE ANNEE 2023 A VOUS TOUS